

MÉMOIRE & VIGILANCE

Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation
trimestriel – n° 79 – avril-juin 2017 – 4 euros



Un Musée dédié aux femmes résistantes

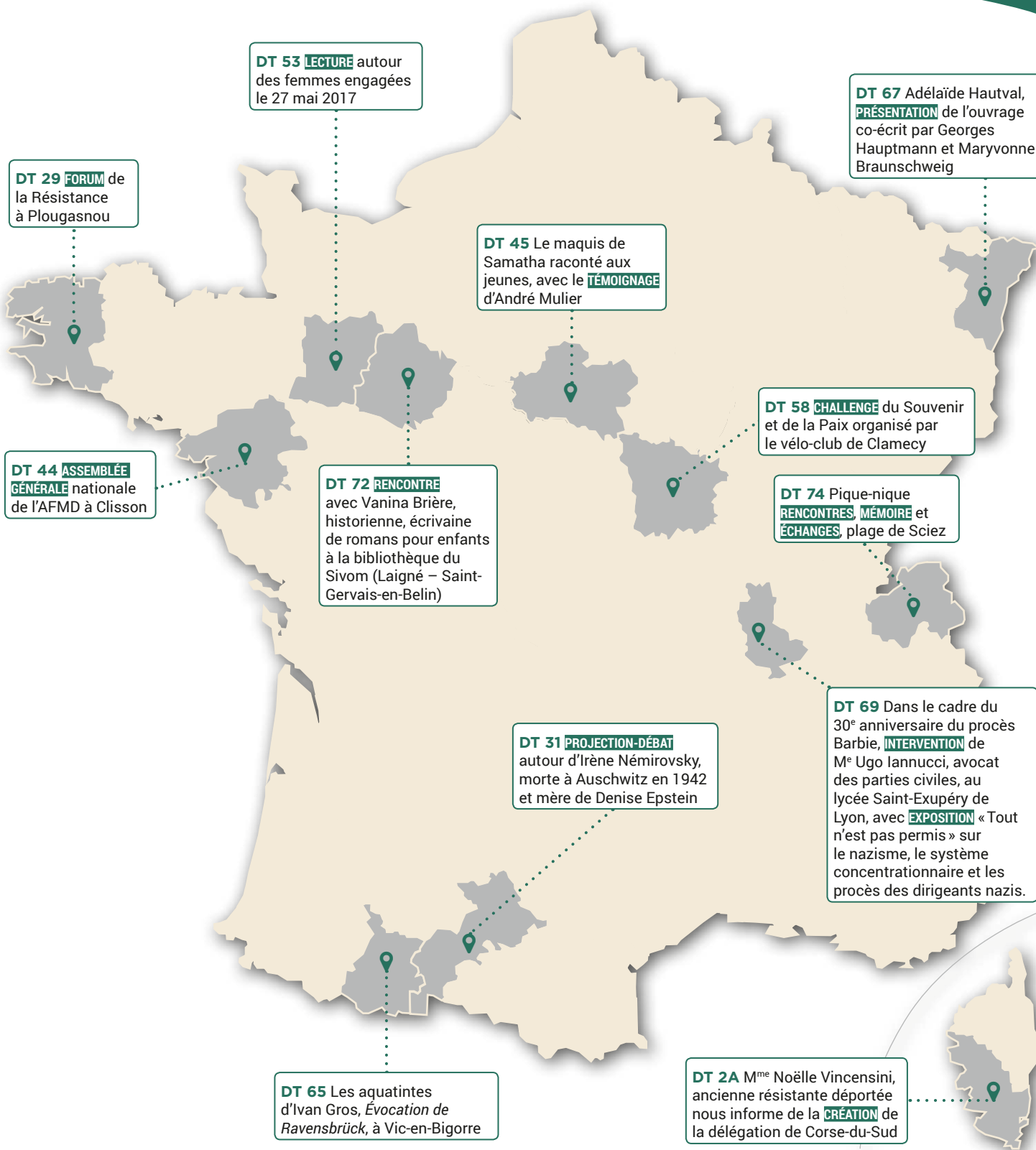
Rencontre avec Rainer Höss,

petit-fils du commandant d'Auschwitz



L'AFMD en action

L'association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation recherche des porte-drapeaux. Contacter le siège social.



Liste non exhaustive. Pour plus d'infos, vous rapprocher des délégations ou voir le site : <http://afmd.asso.fr>

par **Lamaï Becher**, président AFMD 54,
secrétaire général de l'association

Le travail de mémoire est un travail d'engagement qu'il faut intensifier auprès des différents publics, ce travail doit être actualisé, réfléchi pour faire évoluer tous les aspects historiques de la déportation.

Je me suis engagé dans ce travail de Mémoire au contact d'anciens déportés, qui ont connu l'enfer des camps.

L'année 2016 qui vient de s'écouler a célébré le 70^e anniversaire du tribunal de Nuremberg où les criminels nazis ont été jugés pour leurs crimes contre l'Humanité, crimes de guerre et Génocide.

C'était la violence de masse qui a été illustrée par des affrontements terribles.

Aujourd'hui, les guerres asymétriques, les conflits régionaux, les crises et les tensions entre pays, entre groupes armés apportent son lot quotidien de massacres, de brutalité, de violences et de fuite, nul n'est à l'abri...

Notre travail de Mémoire doit se rapprocher des jeunes et des moins jeunes qui doivent préserver la liberté, la démocratie, cet engagement est devenu utile et nécessaire pour éviter le chaos.

Nous devons éloigner, combattre et faire disparaître toutes les formes d'extrémisme et d'exclusion.

Notre devoir est primordial pour éviter le repli sur soi, le repli identitaire, le communautarisme qui nous rappelle les heures sombres des années 30 avec la persécution des juifs, des tziganes et ce jusqu'à l'organisation de la solution finale

C'est vrai que notre époque pose tous ces problèmes dans une extrême confusion qui provoquent la méfiance, l'inquiétude et parfois la haine de l'autre.

Actuellement le courage à un autre sens et d'autres exigences, ce sont des luttes plus vastes, plus pacifiques, plus exaltantes qui appellent notre jeunesse.

En effet les régimes totalitaires, l'expérience du système concentrationnaire, les attentats terroristes et les migrations aujourd'hui amènent les jeunes et la population en général à travers la

transmission de la Mémoire à donner un sens nouveau et jeune aux idées de libertés et de démocratie.

Chaque homme, chaque femme, chaque jeune de France doit se sentir responsable et solidaire pour favoriser la paix sur notre territoire et dans le monde.

Nous sommes individuellement et collectivement responsables, Antoine de SAINT-EXUPERY a écrit dans son livre « Terre des Hommes » nous sommes tous responsables, chacun a une part du destin des Hommes.

« *Etre jeune, disait Thomas MANN, c'est être spontané, c'est rester proche des sources de la vie, pouvoir se dresser et secouer les chaînes d'une civilisation périmée* »

Il est fort intéressant de comprendre qu'une approche pédagogique n'est pas forcément une transmission de connaissances ou de savoirs, mais c'est un travail collectif qui porte sur des lieux et sur des recherches tels que la Malpierre où furent fusillés les résistants à l'oppression nazie, la bataille de chars d'Arracourt, ou Valleroy avec l'exécution de 55 soldats soviétiques.

Les slogans « *Plus jamais de guerre* », « *Plus jamais ça* », cela n'a pas permis de développer les génocides, les conflits et une remise en cause de la démocratie, le « *Plus jamais ça* » ne me protège pas contre les crimes terroristes.

En histoire le National-Socialisme relate le quotidien du meurtre « *Comment une population s'est intégrée dans ce génocide, elle vit pour la violence* », les exemples sont nombreux, la traque des juifs, la chasse des résistants devant le regard impassible et approbateur de la population, cette violence extrême, visible, proche des populations, au contact des individus, s'est planifiée dans les camps, elle s'est institutionnalisée, le déporté travaille pour mourir.

Ces phénomènes de violences extrêmes nous le vivons aujourd'hui.

Sommaire

L'AFMD en action	2
Un Musée dédié aux femmes résistantes	5
Rencontre avec Rainer Höss, petit-fils du commandant d'Auschwitz	9
Un partenariat avec le ministère de la Justice	10
Questions sur l'avenir du travail de mémoire : colloque international au Luxembourg	11

L'éducation est essentielle et fondamentale pour former les jeunes.

Cette transmission de la mémoire amènera les jeunes à s'approprier cette histoire, à être responsables et à se poser des questions.

Enfin il est important de réfléchir sur les phénomènes de violence et qu'on arrête d'essayer de faire croire que l'on comprend ces phénomènes « *des hommes ordinaires qui se transforment en criminels endurcis* »

Pour conclure l'AFMD, les délégations territoriales sont porteuses avec d'autres amicales des camps de cette réflexion sur toutes ces formes d'embrigadement, de brutalité et de vigilance contre toutes les formes d'exclusion ■

L'Assemblée générale 2017 s'est tenue, dimanche 25 juin 2017 à Clisson. (Compte rendu sommaire – le numéro de septembre 2017 sera réservé aux débats de cette assemblée)

La présidente salue l'assistance et les membres d'honneur, remercie les participants de s'être déplacés. La lecture, discussion et vote des rapports, moraux d'activités, d'orientation et financier ont été votés.

Ont été élus pour trois ans au conseil d'administration

AMOUDRUZ François
BRAUNSCHWEIG Maryvonne
BULFAY Françoise
HASSELBACH Arlette
HOULGATTE Jacqueline
PANARIOUX Chantal
SOULT Michèle

Ont été élus au bureau national

Présidente Françoise Bulfay
1^{er} vice-président François Amoudruz
2^e vice-président André Lassague
Secrétaire général Lamaï Becher
Secrétaire général adjoint Éric Brossard
Trésorier Philippe Couillet Bourgeois
Trésorier adjoint Claude Epaud
Membres Thierry Berkover,
Panarioux Chantal,

Commission de contrôle financier

Annick André, Agnès Vacilotto,
Bernard Pinon

*

La Journée d'étude sur les aspects médico-sociaux des suites de la déportation organisée par la Fondation pour

la mémoire de la déportation à Caen, a débuté la veille par la projection du film de Daniel et Pascal Cling « Héritages » au Mémorial pour la paix. Ce film de « jeunesse » (c'est un des premiers documentaire de Daniel Cling) a été réalisé dans les années 2000. Il est d'une très grande sensibilité et le parti pris des réalisateurs de confronter les enfants à leurs parents déportés soulignent les difficultés de parler de « ça ».

L'auditorium de la Maison de la recherche en sciences de l'homme accueillit le lendemain les participants à cette journée. L'historien Serge Wolikow et Yves Lescure, directeur général de la Fondation, ont dirigé les débats. Les interventions se sont succédées.

Dominique Hiéblot, du Pôle des Archives des Victimes des Conflits Contemporains a expliqué la gestion des archives du retour (carte, laissez passer, interrogatoire...)

Vanina Brière Historienne de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation aborda le rapatriement des déportés soulignant le décalage qui exista entre les théories élaborées dans les ministères et la réalité du terrain.

Le Dr Jean-Michel André co-organisateur, médecin de la commission médico-sociale de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation énuméra les pathologies recensées sur les fiches de retour soulignant leur manque de précision médicale. Il a également énuméré les séquelles physiques et/ou psychologiques très tardives des déportés

Pierre-Emmanuel Dufayel Historien Université de Caen, CRHQ poursuivis en ciblant les fiches médicales du retour des femmes

La matinée s'est achevée par une table ronde intitulée « *Le retour vu par les*

acteurs et les témoins » avec le témoignage direct du Dr Annette Chalut, de Marie-José Chombart de Lauwe, de Bernard Duval et de Jacques Moalic sur leurs « avant-pendant-après déportation » et les difficultés de réadaptation à leur retour de déportation.

Après un repas partagé, l'après-midi fut consacré aux « *séquelles du stress et leurs transmissions* » et avait pour modérateur le Dr André.

Michel Pierre, psychiatre, médecin expert, développa Les séquelles psychiques pérennes de la déportation

Malheureusement absente, les études du Professeur Isabelle Mansuy, de l'Université et de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich aborda grâce aux nouvelles technologies interposées l'épigénétique et la transmission du traumatisme à la descendance. Il est connu depuis longtemps en clinique, que certains troubles du comportement, en particulier, ceux dus à des événements traumatiques vécus pendant l'enfance ou l'adolescence, peuvent être transmis à travers les générations. Ce qui reste encore méconnu cependant sont les mécanismes responsables de ces troubles et de leur transmission. De nouvelles données récentes ont apporté des éléments inattendus à cette question : « *Nous avons pu montrer, chez un modèle de souris, que les conséquences de traumatismes précoces sur le comportement peuvent se manifester jusqu'à deux générations plus tard, au niveau des petits-enfants, bien que ceux-ci n'aient subi aucun traumatisme* », expliqua Isabelle Mansuy.

Ces deux exposés précédaient une dernière table ronde « les descendants parlent », clôturant les débats. ■



Un Musée dédié aux femmes résistantes

Le Comité de soutien pour la sauvegarde du fort de Romainville et la création d'un musée de la Résistance des femmes pendant la seconde guerre mondiale vient de déposer ses statuts. Il regroupe un large collectif d'associations, d'amicales et de personnalités, représentatives de la Mémoire de la Résistance et de la Déportation et de la Résistance.

Ce comité de soutien a pour objectif de contribuer à prendre les mesures nécessaires pour la création d'un Musée de la Résistance et de la Déportation dédié aux femmes dans l'enceinte du Fort de Romainville. Le fort de Romainville ayant eu un rôle central dans le cadre de la politique de répression nazis, la répression et la déportation des femmes seront replacées dans le cadre global. L'objectif est également de veiller au respect du site du Fort, en tant que haut lieu de la Mémoire, dans le cadre du projet urbanistique.

Aujourd'hui il n'existe, aucun Centre d'Histoire, ni même de lieu Mémoriel, dédié au rôle irremplaçable des femmes dans la Résistance et la Déportation, la Résistance ne s'arrêtant pas aux portes des prisons et des camps.

75 ans après la libération du territoire national, nous constatons que la reconnaissance du rôle irremplaçable

des femmes dans la Résistance et sous l'Occupation par l'Etat et les institutions est bien tardive. Nous pouvons citer notamment :

- parmi les quatre résistants entrés au Panthéon, deux sont des femmes résistantes et déportées : Geneviève de Gaulle et Germaine Tillion ;
- dans le cadre de la première célébration de la Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai 2014, le Sénat a organisé un colloque sur les femmes résistantes ;
- dans le cadre du 70^e anniversaire de la libération des camps nazis, le 24 janvier 2015, s'est tenu un nouveau colloque autour de Geneviève de Gaulle et Germaine Tillion.

Nous nous félicitons de ces initiatives, mais nous constatons que ces cérémonies institutionnelles restent des exceptions.

Le rôle du camp du fort de Romainville dans la répression et la déportation sous l'Occupation : le Fort dans l'Histoire de la seconde guerre mondiale

Le camp du Fort de Romainville est un haut lieu de la de la Résistance et de la Déportation et de la Résistance. Avec le camp de Royallieu à Compiègne, il forme le Frontstalag 122.

Le rôle du fort de Romainville au niveau national est central dans les différentes phases de l'Occupation et de la répression nazis face à la montée de la Résistance. Résistance qui concourra de manière décisive à la libération du territoire national.

Le fort de Romainville est le premier camp allemand ouvert en France. Le camp est ouvert au début de l'Occupation. L'armée allemande rentre dans Paris en juin 1940, En octobre 1940, le Commandant militaire allemand chargé de la zone occupée, décide de faire du fort un camp d'internement. Les premiers détenus sont officiellement enregistrés à partir du 1^{er} novembre 1940.

Procédures d'exception extrajudiciaire, détentions de sûreté et de police en lien avec le camp de Compiègne

Dès son installation, l'armée allemande procède à une répression extrajudiciaire et à des détentions administratives par mesures de sûreté. Ces mesures visent en premier lieu les personnes qui agissent contre le Reich et ses intérêts. Les premiers internés sont des opposants au nazisme réfugiés en France et des ressortissants des pays belligérants : des Britanniques,

des Espagnole engagés dans l'armée française en 1939, des norvégiens, des Yougoslaves, etc. Aussi, à partir de l'automne 1940, il sert de camp d'internement administratif où sont emprisonnées des personnes qui ne doivent pas être jugées par les tribunaux militaires, des ressortissants des puissances ennemies ainsi que des prisonniers de guerre.

A partir du printemps 1941, Hitler demande, en plus des condamnations à mort des résistants arrêtés, des représailles plus dissuasives. Les représailles deviennent massives à partir d'octobre 1941. C'est le début de la politique des otages. L'occupant recourt par tous les moyens à l'intimidation et pratique la politique de terreur.

Ainsi, le général Stülpnagel met en place en France la politique des otages, fusillades en représailles, déportation « vers l'Est ». En décembre 1941, il annonce la formation d'un premier grand convoi d'otages de communistes et de Juifs : ce sera le convoi du 6 juillet 1942 dit des « 45 000 ».

Dans ce cadre, le rôle de Romainville comme camp de détention administrative est confirmé par le décret de Commandement allemand du 30 décembre 1941 qui réorganise le dispositif des camps d'internement allemands. Ce décret consacre le lien fort entre les camps de Romainville et de Compiègne. Ce dernier est transformé après l'invasion de l'URSS en camp de concentration permanent pour les éléments « ennemis actifs ». Le Commandement de l'armée allemande distingue plus clairement deux catégories de détenus administratifs en mars 1942 : la « détention de sûreté » qui vise les personnes commettant ou ayant commis des actes dirigés contre le Reich. Leur détention s'effectue à Romainville, et la « détention de police » qui se veut préventive et vise les personnes considérées comme dangereuses en raison de leur possible activité. Beaucoup d'otages auront été classés dans cette catégorie. Ces personnes sont envoyées à Compiègne.



La politique des otages

A partir d'août 1942, le camp devient un centre où sont retenus des otages, gardés au camp en vue d'être fusillés en représailles d'actions de la Résistance. Ces hommes sont fusillés en priorité au Mont-Valérien. Ainsi, les nazis exécutent 88 otages le 11 août 1942, puis 116 otages le 21 septembre au Mont-Valérien et au camp de Souge, près de Bordeaux, les hommes fusillés au Mont-Valérien sont extraits du camp de Romainville.

Août 1942, le camp devient mixte avec l'arrivée de femmes, notamment les femmes du futur convoi du 24 janvier.

Toutefois, les représailles n'arrêtent pas les actes contre les forces d'occupation. Elles sonnent même comme l'échec de tout le dispositif répressif basé sur la prise et l'exécution d'otages. Fin 1942 voit une nouvelle phase de la politique de représailles et de déportation. Cependant, le camp de Romainville conserve son rôle de « réserve d'otages » jusqu'à la fin de l'année 1943. Ainsi en octobre 1943, lorsque les forces d'occupation décident exceptionnellement d'exécuter 50 otages, en représailles de l'attentat contre Julius Ritter, ce sont des détenus de Romainville qui sont choisis.

Les déportations massives vers les camps nazis : arme de répression contre la montée de la Résistance et fourniture de main-d'œuvre pour l'économie de guerre

A partir de janvier 1943, le camp devient un point de départ en déportation vers les camps de concentration nazis.

L'année 1942 fut un tournant de la guerre, entre l'arrêt des troupes

allemandes devant Moscou fin 1941, le débarquement en Afrique du nord à l'automne puis le début de la bataille de Stalingrad. Devant l'enlisement des troupes, les pertes subies, l'Allemagne dut mobiliser toutes les ressources pour son effort de guerre.

Après l'abandon de la « politique des otages » et devant le double constat d'une montée des forces de la Résistance et du besoin grandissant de fournir de la main-d'œuvre servile à l'économie de guerre du Reich, la déportation par grands convois massifs vers les camps de concentration nazis devient du printemps 1943, jusqu'à la Libération, l'élément central de la politique répressive allemande en France occupée. Les déportés relèvent alors de la procédure de détention de protection. Dans ce dispositif, Compiègne et Romainville sont les principaux « lieux de transit » vers les camps de concentration nazis. Des détenus originaires de toute la France sont rassemblés dans ces deux camps en vue de leur déportation. La proximité des gares dans le nord de la région parisienne en liaison avec Compiègne a prévalu au choix du fort de Romainville.

Procédure Nacht und Nebel

Les otages qui n'ont pas été fusillés, ainsi que certains détenus jugés particulièrement par les Allemands partent directement du fort de Romainville dès avril 1943, sous couvert de la procédure « Nacht und Nebel » (Nuit et brouillard – NN) utilisée par la Gestapo.

Face à la jonction de la Résistance intérieure avec les Forces Françaises Libres et les armées alliées

De plus, l'hypothèse de devoir combattre en France après le débarquement des armées alliées s'impose comme une évidence aux Allemands dès la fin 1943. Pour prévenir la jonction de la Résistance intérieure avec

les forces alliées, les Allemands intensifient et étendent la répression et les déportations.

Dans ce contexte, les Allemands spécialisent leurs deux camps, anti-chambres de la déportation. A partir de février 1944, ce sont presque exclusivement des femmes qui arrivent au fort de Romainville. Du coup, le camp de Compiègne devient un camp d'hommes à déporter. Une fois leur déportation décidée, les internées de toute la France sont transférées au Fort de Romainville où elles attendent en général une quinzaine de jours leur déportation.

Un champ d'études historiques et d'enseignements

Des études historiques ont porté sur les levées d'étrangers du camp de Romainville, montrant l'ampleur de la répression, les hommes partent pour être soit fusillés, soit déportés, les femmes sont déportées, les destinations des déportations concernent l'ensemble des camps nazis.

Durant l'Occupation, près de 4 000 femmes et 3 100 hommes furent internés au camp de Romainville. L'immense majorité fut déportée dans les camps de concentration et les forteresses nazis. 209 hommes, internés dans le camp, furent fusillés au Mont-Valérien.

Avec le camp de Royallieu à Compiègne, le camp de Romainville fut un lieu d'internement avant l'exécution d'otages et un des principaux lieux de transit vers les camps de concentration nazis pour la déportation de répression – le camp de Drancy étant le principal camp de transit pour le génocide. Avec le camp de Drancy, le camp de Romainville est l'un des deux camps de la Région parisienne, aux portes même de Paris, ces deux hauts lieux étant situés dans le département de Seine Saint Denis.

De même, le fort de Romainville est inséparable du Mont Valérien.

Par son rôle central dans les différentes phases de l'occupation et de la répression, en lien avec le camp de Compiègne, le camp de Romainville est le principal camp d'internement des femmes résistantes avant leur déportation en France.

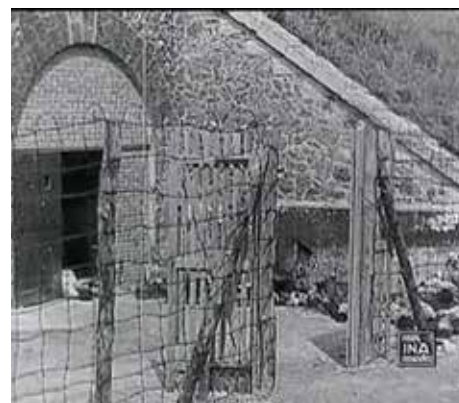
D'importantes contributions historiques ont porté sur le camp du Fort de Romainville, notamment le livre de Thomas Fontaine : *Oubliés de Romainville – un camp allemand en France – 1940-1944* (Editions Tallandier) et le livre de Sylvie Zaidman, Thomas Fontaine et Joël Clesse : *Graffiti de résistants – sur les murs du fort de Romainville – 1940-1944* (Editions Libel). Comme traces sensibles et fragiles de ceux qui ont disparu, les graffiti sont un média particulièrement utile à l'enseignement de la Résistance, aussi doivent-ils être absolument protégés (déjà au moins 20 % de ces graffiti ont disparu). De même, les otages du camp du Fort de Romainville ne doivent pas être oubliés.

A noter comme introduction à l'histoire du Romainville sous l'Occupation, l'article de Tomas Fontaine : « Le fort de Romainville, un camp allemand en France (1940-1944) ».

Le rouage central de la déportation jusqu'à la libération de la Région parisienne

Le dernier convoi du 11 août 1944 de Lyon avec 627 détenus des prisons de Montluc, Saint-Paul et Saint-Joseph, hommes, femmes, juifs et résistants, pour les camps du Struthof, Ravensbrück et Auschwitz, a pour première destination les camps de transit de Drancy, de Compiègne et de Romainville.

De même, le dernier convoi de déportés politiques de la région parisienne part de la gare de Pantin, dans la nuit du 15 au 16 août 1944. Dans la matinée du 15 août, des camions vont chercher les prisonniers des prisons de Fresnes et du Cherche-Midi, et des camps de



Romainville et de Compiègne. Au total, 1654 hommes et 543 femmes sont déportés, les hommes à Buchenwald, les femmes à Ravensbrück.

Ainsi, jusqu'à la libération de la région parisienne, en ce mois d'août 1944, le camp de Romainville fut un rouage central dans la déportation. Le 19 août, la garnison allemande quitte le fort. Le 21 août 1944, 11 corps de prisonniers, qui y ont été fusillés, sont découverts derrière le bâtiment central du fort.

La déportation des femmes résistantes; un enjeu historique et pédagogique

Près de 4 000 femmes ont été internées au camp de Romainville, qui fut ainsi le plus grand camp d'internement de femmes otages, résistantes, déportées en France.

Notamment, en février 1944, à la suite d'une réforme administrative du Frontstalag 122, le camp de Romainville devient un camp de femmes et le point de départ de la déportation vers le camp de concentration de Ravensbrück.

Comme nous l'avons vu, cette réforme s'inscrit dans le cadre du renforcement de la répression sur le territoire de France, en ce début de l'année 1944 et à l'approche du débarquement des forces alliées : rafles aveugles, fusillades, massacres, convois secrets vers l'Allemagne, déportation de masse.

Ainsi, plus de 90 % des femmes internées au camp de Romainville, sont ensuite déportées, principalement vers Ravensbrück. Plus de 40 % des

déportées de France par mesure de répression sont passées par Romainville. Résistantes ou femmes victimes de rafles aveugles, elles ont marqué par leur passage l'image qui nous est parvenue de ce camp depuis la Libération.

Compte tenu du cadre de notre intervention pour la création d'un Musée dédié aux femmes résistantes déportées, nous nous centrons sur la déportation des femmes, tout en gardant à l'esprit le contexte général de la répression et de la déportation en France. L'histoire de la déportation des femmes résistantes est inséparable du contexte global.

La déportation des femmes dans les différents camps de concentration nazis, les prisons pour être exécutées, est également un enjeu historique et pédagogique très important.

Le premier convoi est le convoi du 24 janvier 1943, dit des « 31 000 », composé de 230 femmes, déportées à Auschwitz-Birkenau, via le camp de Compiègne, elles rejoignent le train des 1557 hommes qui partent, eux, pour le camp de concentration de Sachsenhausen. Ce convoi est celui de Marie-Claude Vaillant-Couturier, Danièle Casanova, Maï Politzer, Hélène Langevin et Charlotte Delbo. Certaines femmes du convoi relevaient de la catégorie *Nacht und Nebel* (NN).

Puis, le 27 avril 1943, 216 femmes partent de Romainville pour Ravensbrück, via Compiègne où elles rejoignent 931 hommes déportés dans le même train, les convois de femmes d'août et d'octobre 1943 sont également à destination de Ravensbrück...

Après de longs mois d'internement à Fresnes, Germaine Tillion est déportée le 21 octobre 1943, relevant de la catégorie *Nacht und Nebel* (NN), avec 24 autres prisonnières, elle fait partie d'un convoi l'emmenant de Fresnes à Ravensbrück. Sa mère, résistante également, sera déportée en février 1944 et sera gazée en Mars 1945.

Emprisonnée à Fresnes puis envoyée au camp de Royallieu à Compiègne,

Geneviève de Gaulle est déportée par le convoi du 2 février 1944 à Ravensbrück où elle rencontre et se lie d'amitié avec notamment Anise Postel Vinay et Germaine Tillion. Par ce convoi, 959 femmes sont déportées vers Ravensbrück. L'année 1944 voit également partir nombre de convois vers Ravensbrück.

Les estimations du nombre de Françaises déportées par mesure de répression sont difficiles à établir avec exactitude. Le *Livre-Mémorial des déportés de France par mesure de répression* fait état de 8 850 Françaises déportées dont plus de 7 000 connaissent les camps de concentration, notamment le camp de Ravensbrück et ses commandos pour plus de 6 600 d'entre elles. D'après le *Livre-Mémorial*, sur 5 869 femmes dont on connaît la situation avec certitude, 3 207 ont été déportées à Ravensbrück, 1 274 à Neue Bremm, 452 à Aix-La-Chapelle, 314 à Bruxelles, 271 à Karlsruhe, 230 à Auschwitz-Birkenau, les autres à Dachau (64) et Fribourg-en-Brisgau (57). Neue Bremm était souvent une étape vers Ravensbrück. Par ailleurs, le convoi du 5 mars 1945, qui part de Ravensbrück pour Mauthausen, est le plus grand convoi de femmes pour Mauthausen, avec 1 802 détenues dont de très nombreuses Françaises. De même, des Françaises, dont des « 31 000 », sont transférées de Ravensbrück vers le commando de femmes de Helmstedt-Beendorf, dépendant du KL de Neuengamme. Le commando de femmes de Leipzig, où des Françaises furent internées, fut un commando rattaché au camp de Buchenwald-Dora... Ce bref rappel ne peut être exhaustif.

L'histoire des femmes résistantes et déportées reste largement à approfondir et à réévaluer, dans la diversité de leurs engagements, de leurs parcours dans les prisons et les camps d'internement ainsi que dans le complexe concentrationnaire, en lien avec l'histoire des mouvements de Résistance et

de la Déportation dans sa cohérence et sa globalité.

Un lieu Mémoirel dédié à la mémoire de l'ensemble des femmes résistantes déportées

L'ensemble des salles de l'exposition permanente, de ce Musée du fort de Romainville, pourrait être dédié à l'ensemble des femmes résistantes déportées qu'elles soient passées ou non par le camp de Romainville, qu'elles soient déportées dans les camps ou pour être exécutées en Allemagne. Il devrait couvrir les différentes périodes historiques de l'Occupation et de la répression. Comme le montre le témoignage de Marie-Claude Vaillant-Couturier sur les compagnes juives des « 31 000 » qui seront transférées de Romainville à Drancy avant d'être déportées à Auschwitz-Birkenau début février 1943, il existe des liens entre la Déportation de répression et le Génocide.

Ce lieu Mémoirel pourrait permettre de mettre en évidence les nombreux liens entre la Déportation de répression et la Déportation de persécution.

Des partenariats pour la création du Musée dans le Fort de Romainville

Par sa problématique centrale relative aux parcours des femmes dans la Résistance et la Déportation, ce lieu Mémoirel serait un outil pédagogique. Il pourrait s'inscrire ainsi dans un parcours pédagogique d'Ile de France, avec les principaux lieux, musées et mémoriaux de la Résistance et de la Déportation.

Le Comité de soutien pour la sauvegarde du fort de Romainville et la création d'un musée de la Résistance des femmes pendant la seconde guerre mondiale reste ouvert aux propositions mais vigilant. Il se tient bien entendu à la disposition de l'ensemble des partenaires et aux côtés des institutions muséales, pour contribuer à la définition du projet Mémoirel et à sa mise en œuvre. ■

Rencontre avec Rainer Höss, petit-fils du commandant d'Auschwitz

par **Laura Eisenbach**, étudiante en master 1 à la faculté de droit de Nancy

Invité par l'association Briey Avenir il y a quelques jours, Rainer Höss est venu témoigner du passé de sa famille et délivrer un message fort sur la montée des idéologies extrémistes et xénophobes dans nos sociétés.

Rainer Höss est un Allemand d'une cinquantaine d'années, à l'air élégant et sympathique. C'est aussi un homme engagé, animé par un sentiment du devoir impérissable. À 15 ans, il fuit le domicile familial lorsqu'il découvre le mensonge et l'héritage qui est le sien et qui sera également celui de sa descendance : c'est un Höss. Son nom de famille devient soudainement lourd à porter. Il a été inscrit dans les heures les plus sombres de l'Histoire contemporaine, par son grand-père Rudolf Höss, commandant des camps d'Auschwitz et meurtrier de masse. Il tente aujourd'hui d'expliquer ce qui a poussé son grand-père vers le nazisme et le génocide en partageant l'histoire de sa famille, partout en Europe.

Rudolf Höss naît en 1900, avec le ^{XX}^e siècle. Eduqué dans une famille catholique, il grandit dévoué à la religion – il est d'abord destiné à devenir prêtre – et dans le profond respect de valeurs telles que l'obéissance aux ordres, le goût de la promotion ou le sens de la hiérarchie. C'est peut-être ce caractère docile qui l'amène à s'engager volontairement en 1916, lors de la Première Guerre Mondiale, dans l'armée allemande. Il tue pour la première fois.

À la fin de la Première Guerre Mondiale, le chômage augmente et un profond sentiment d'injustice s'installe dans la société allemande. Celle-ci est déjà brutalisée, marquée par la violence et imprégnée de haine. Comme d'autres soldats, Rudolf Höss s'engage alors dans les corps-francs puis au sein de la Ligue des Artamans où il côtoie un certain Heinrich Himmler. Il adhère

au NSDAP en 1922 et le 30 janvier 1933, Hitler est élu Chancelier. En 1934, Rudolf Höss intègre la SS sur invitation de Himmler et est alors en charge du camp de Dachau.

Par la suite, il devient commandant en chef des camps d'Auschwitz en 1940 et en fait très vite le plus grand camp de concentration du III^e Reich. Durant les années qu'il occupe à ce poste, Rudolf Höss fait preuve d'une totale obéissance face aux ordres de Himmler mais aussi d'initiatives à diverses reprises : il met en place des procédés industriels pour tuer en masse et introduit notamment le Zyklon B dans les chambres à gaz. C'est aussi un des plus hauts détenteurs de secrets d'Etat concernant la construction et l'aménagement des camps d'Auschwitz.

La Seconde Guerre Mondiale prend fin en septembre 1945. Le 11 mars 1946, Rudolf Höss est arrêté et condamné à mort. Il est exécuté par pendaison en avril 1947, à Auschwitz, sur le lieu même de ses crimes. Après son arrestation, il n'a jamais eu un mot de compassion pour les victimes. Aujourd'hui encore, il reste difficile d'évaluer leur nombre et celui qu'on leur attribue est trop abstrait : on estime que 1 à 1,5 million de personnes sont décédées à Auschwitz.

Tel est l'accablant parcours d'un bourreau. Tel est aussi le passé pesant dont hérite Rainer Höss. Pour lui et pour d'autres descendants de criminels de guerre nazis, l'horreur est trop grande et ils n'ont d'autre choix que



d'apprendre à « vivre avec » au quotidien. À son image, Katrin Himmler (la nièce du bras droit d'Hitler) ou encore Niklas Frank (le fils du Gouverneur général de Pologne) effectuent des recherches et témoignent de leur histoire familiale. Rainer Höss déclare que « *C'est important pour moi d'expliquer aux jeunes, à travers l'exemple de ma famille, avec quelle facilité on peut passer du père au meurtrier de masse, quand on obéit inconditionnellement aux ordres* ». Et son engagement est d'autant plus important qu'il n'y aura bientôt plus de survivants pour en parler.

Si Rainer Höss se sent investi d'un certain devoir de témoignage, il ne s'estime pas pour autant responsable des actes commis par son grand-père et il l'explique de cette façon : « *Quand aujourd'hui je revois mon enfance, je me sens aussi victime. Victime de cette effroyable famille* ». Petit, il grandit dans le culte de « *ce bon et brave soldat* », sa famille restant totalement enracinée dans l'idéologie nazie. C'est peut-être aussi parce qu'il est une victime *a posteriori* que Rainer n'a pas de difficulté particulière pour entrer en contact avec

des survivants du camp. Il a à ce jour recueilli le témoignage de 176 anciens déportés et les aide aujourd'hui à retourner sur le site d'Auschwitz. En janvier 2015, Eva Mozes Kor accepte de devenir sa grand-mère adoptive. À 80 ans, cette victime des expériences médicales de Josef Mengele est prête à lui offrir « l'amour d'une famille ».



VIDEO :
<https://www.youtube.com/watch?v=Piykb0Xu0aA>

En racontant son histoire, Rainer Höss est décidé à combattre certains maux de nos sociétés. Si les négationnistes rejettent les témoignages d'anciens déportés, il explique que raconter l'histoire de son grand-père, celle d'un génocidaire, est un autre moyen de prouver à ces personnes que leurs théories sont fausses. Mais la plupart du temps, c'est la montée des idéologies d'extrême-droite qui le choque le plus. Pour lui, il est indispensable d'informer sur le message haineux et xénophobe propagé par ces groupes, comme on a pu le voir ce week-end encore avec le FPÖ, à l'occasion des élections présidentielles autrichiennes. Il évoque l'importance du vote et rappelle que

les idées d'extrême-droite arrivent par les urnes. Rainer estime que chaque abstention est « *une voix de plus pour le mauvais parti* ». En 2014, dans le cadre des élections européennes en Suède, il est intervenu dans un vidéo-clip posté sur internet. Son initiative a fait baisser significativement le nombre de votants pour les partis d'extrême-droite et augmenter dans le même temps le vote en faveur des partis démocratiques.



VIDEO :
https://www.youtube.com/watch?v=KicA_0Lnrsw

À Briey, dans cette petite ville du Nord de la Lorraine, les propos de Rainer ont un écho important. La salle où se tient la conférence est pleine et les chaises manquent dans l'auditoire. Il faut noter que la région est marquée par un fort enclavement, dû à son passé industriel et au déclin économique qui a suivi. Dans ce contexte propice, le Front National réalise de bons scores. L'exemple le plus probant se situe à 15 km de Briey, dans la ville d'Hayange. L'actualité a récemment reporté la volonté de son Maire FN Fabien Engelmann d'expulser le Secours populaire de son local. Dans la salle, le dirigeant de la CGT Pascal Debay

intervient pour informer des actions menées par le syndicat, afin de convaincre les salariés de ne pas voter en faveur du Front National. L'initiative de l'association Briey Avenir est donc pour le moins pertinente.

En évoquant une dernière fois la filiation dans laquelle il est inscrit, Rainer Höss considère qu'il transmettra en quelque sorte, un double héritage à sa descendance : il y a certes son nom de famille mais il y a aussi désormais, tout le travail accompli pour éclairer ce sombre passé familial. De l'homme, on peut retenir toute la bienveillance, la générosité et la sincérité. Ainsi qu'une image forte. Au cours de la conférence, un homme est intervenu et s'est présenté comme rescapé d'Auschwitz. À la fin de celle-ci, il s'est approché de Rainer et les deux hommes ont commencé à s'échanger, ce qui semblait être, leurs coordonnées. Le vieil homme a la main tremblante et spontanément, Rainer l'aide à écrire. La rencontre est marquante, le geste est symbolique. Le tout apparaît comme un ultime pied-de-nez à l'Histoire, pour cet homme qui porte les mêmes initiales que son grand-père, commandant des camps d'Auschwitz et meurtrier de masse. ■

Un partenariat avec le ministère de la Justice

par **Lamaï Becher**, président DT 54, secrétaire général de l'association

La DT 54 (Meurthe-et-Moselle) a signé par l'intermédiaire de son président Lamaï BECHER, un partenariat avec le Ministère de la Justice et son antenne le STEMOI, Service Territorial en milieu Ouvert et d'insertion.

Ce service judiciaire prend en charge la protection des jeunes mineurs en décrochage scolaire et ayant commis des délits et des jeunes migrants mineurs soutenus par l'aide sociale.

Ce partenariat a commencé en 2010.

L'intervention de la DT 54 repose sur 3 axes : des témoignages de déportés, travail de mémoire, d'un atelier qui porte sur les valeurs, les principes

et les symboles de la République, et enfin une visite commentée sur des sites de mémoire. (Struthof, Malpierre, Laxou, Besançon...)

Pour le premier point, j'ai invité 2 témoins de la 2^e Guerre Mondiale pour évoquer leur combat, leur vécu et leur engagement pour préserver la liberté et assurer la sécurité des populations face à l'opresseur nazi, un échange s'établit avec les jeunes, de nombreuses questions sont posées pour comprendre les différentes formes d'engagement et de Résistance. Les témoins évoquent également la souffrance, la misère, la déshumanisation dans les camps.

Le module civique porte sur les valeurs de la République et l'apprentissage de la citoyenneté pour aider les jeunes à donner un sens à leur avenir, et comprendre l'urgence à s'insérer dans la société et d'éviter la haine de l'autre. Je montre également l'importance du vote qui permet à la personne de s'exprimer et d'appartenir pleinement à la vie locale et nationale.

La visite sur les sites de mémoire a pour objectif de conclure les différents travaux et ateliers entrepris pour décrire et expliquer ces lieux qui ont été le théâtre d'exécution de résistants, d'arrestation de juifs, certains lieux évoquent le combat des soldats venus

d'Afrique et massacrés par les nazis car ils étaient noirs (fusillés à l'entrée de la ville de Nancy), ces exécutions sommaires dévoilent les crimes racistes de la Wehrmacht. L'échange avec ses jeunes est fort utile pour comprendre les différentes formes de discrimination et d'exclusion de notre société où le populisme prend une dimension inquiétante.

Ce travail dynamique amène les jeunes primo-délinquants à réfléchir sur l'engagement et la solidarité des résistants épris de liberté, leur combat aujourd'hui est de réussir dans la vie active et s'épanouir dans un monde meilleur.

Nous avons reçu à chaque module une dizaine de jeunes, 3 à 5 fois par an.

D'autre part lors de l'année 2016, j'ai effectué dans le cadre du partenariat avec la police judiciaire de la jeunesse, cinq interventions auprès des éducateurs, module, travail de mémoire, citoyenneté et laïcité.

Ces interventions sont accompagnées par d'autres modules présentés par d'autres intervenants sur QUESTIONS DE DÉMOCRATIE : l'éducation, le civisme, le droit de vote, la justice...

Un citoyen libre et responsable est un citoyen curieux, éduqué et informé... ■

Esch-sur-Alzette du 19 janvier au 21 janvier 2017

Questions sur l'avenir du travail de mémoire : colloque international au Luxembourg

par **Lamaï Becher**, secrétaire général de l'association

Ce colloque international a réuni plusieurs délégations issues de la Belgique, d'Allemagne, de France et du Luxembourg, les organisateurs de ce projet sont : Musée National de la Résistance, centre culturel Kulturfabrik, Témoins de la Deuxième Génération, Frënnvum Résistenzmuseum et Mémoshoah, avec la collaboration de l'Université du Luxembourg, de l'Institut Français du Luxembourg, le Gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg et le soutien de la ville d'Esch-sur-Alzette

Présence d'élus, de témoins de la période 39-45, d'historiens, de pédagogues, d'enseignants, d'étudiants et du ministre de l'éducation nationale du Luxembourg, M. Claude MEISCH

Le programme de ces rencontres :

La montée des populismes en Europe.

Des expositions et conférences sur la mémoire de la Shoah, sur mémoire et jeunes, mémoire et éducation à la citoyenneté, et culture et mémoire.

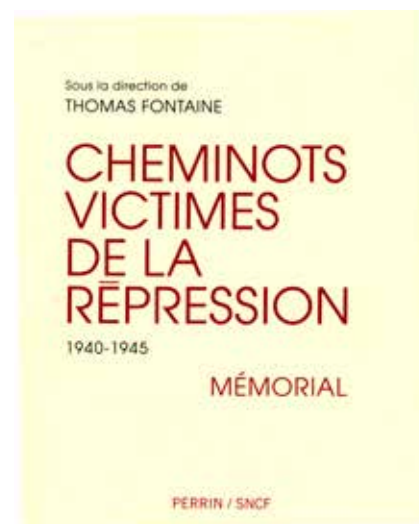
Ces 3 journées ont abordé la problématique de la transmission à travers les

recherches historiques, des expositions, et une réflexion sur des lieux de mémoire.

Je vous présente les points forts de ce colloque :

Ce cycle de conférences était source de réflexion, d'approche pédagogique, ce n'est pas une transmission de connaissances, de savoirs, c'est un travail collectif qui porte sur la compréhension des lieux de mémoire, les recherches sur internet est un support essentiel pour approfondir les aspects pratiques du travail de mémoire et diffuser cette transmission.

A travers ces études des mémoriaux il y a beaucoup de sujets controversés autour de l'holocauste, du national-socialisme, du slogan « *plus jamais de guerre* », cela n'a pas permis de développer les conflits, les génocides, il y a une remise en cause de la démocratie, le travail de mémoire doit être un travail de professionnels, il faut faire preuve de professionnalisme et non faire de la morale, des exemples nombreux de ce travail ont vu le jour avec l'étude du camp de Mauthausen, le musée de l'holocauste, en 1995 avec le centre d'éducation humaniste avec les



par **Catherine Breton**,
AFMD 75

Ce livre-mémorial présente les cheminots victimes de la répression menée par les autorités d'occupation nazies et le régime collaborationniste de Vichy au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Il rend hommage en faisant mieux connaître ces 2 672 femmes et hommes assassinés, fusillés, ou morts en prison ou en déportation. La grande majorité d'entre eux étaient des résistants (70 %) ou victimes de représailles.

Ce livre-mémorial est l'aboutissement d'une démarche rigoureuse d'histoire et de mémoire menée pendant cinq ans sous la direction scientifique de l'historien Thomas Fontaine et coordonnée par l'association Rails et histoire. Il s'inscrit dans le travail de mémoire, de transparence, d'histoire et d'éducation, mené depuis plus de vingt ans par la SNCF pour mieux connaître et comprendre ces années noires. ■

1760 pages, éditions Perrin/SNCF, 25 €
Préface de Guillaume Pepy; introductions de Thomas Fontaine – pour le Comité de projet – et de Georges Ribeill.

Livre consultable sur place au siège de l'AFMD

palestiniens et les juifs, c'est un travail d'équipe qui demande un engagement avec des écoles.

Pour comprendre le national-socialisme, il est utile d'analyser sa violence, les faits nous ne les comprenons pas.

Des travaux de recherches ont été menés au contact des jeunes, la visite d'un camp dure environ 2 heures, la plupart des jeunes ne sont pas préparés pour cette visite, il y a un manque d'informations pour ceux qui arrivent sur ces sites sans saisir l'importance de ce lieu pour une réflexion approfondie. Le travail en amont est essentiel auprès des jeunes, il comprend plusieurs niveaux dans sa transmission : les réseaux sociaux, internet, Instagram, Facebook, ce travail de recherches est fondamental pour ceux qui n'ont jamais visité un camp, il est utile de proposer une application pour le projet de sortie qui retrace des récits, des photos, pour susciter un intérêt, une implication qui incitera les jeunes à préparer des questions lors de leur visite.

Il est important d'éduquer et former les guides, il est essentiel de comprendre le sens de ce qui s'est passé, il faut savoir transmettre l'histoire du camp, déchiffrer les événements qui ont frappé le camp, il y a un manque de concept pédagogique...

Le guide devient en quelque sorte explorateur, il ne doit pas faire d'exposé, il faut qu'il trouve des objets pour expliquer leur présence dans le camp et répondre aux questions, il est important de toucher les objets, d'être confronté à la réalité du lieu, la stratégie du dialogue doit être judicieuse, pour provoquer la curiosité, aller plus loin dans la réflexion.

Comment aborder cette problématique ? Comment étudier ce sujet ?

Le concept pédagogique c'est la mise en œuvre d'une interaction entre le guide et les jeunes ou moins jeunes, le guide ne doit pas faire de monologue, il y a plusieurs points à retenir :

1. Le visiteur ne doit pas être passif, il doit participer à cette visite du camp, il doit être actif avec des questions, des remarques, formuler ses propres



Les conférenciers et le Ministre de l'Education Nationale du Luxembourg

pensées, car cet échange permettra au guide de progresser et d'apporter des informations, les visiteurs doivent occuper une place privilégiée

2. Il est important que les personnes cessent de nous faire croire qu'ils comprennent ces phénomènes de violence et de destruction de l'être humain
3. Le guide doit s'adapter aux visiteurs, il faut éviter le dialogue de sourds

Pour développer ce concept pédagogique, il est utile de construire une méthodologie.

Quatre principes sont mis en œuvre pour aborder ces visites.

1. **La narration :** les guides introduisent le sujet avec clarté, simplicité et précision. Comment assassiner 100 000 personnes dans un environnement civil ?
2. **La durée :** Le temps de la visite est restreint, il faut construire des stations dans le camp pour échanger avec les visiteurs, le guide doit être concis dans son travail et présenter des éléments précis, le guide doit travailler pour informer, il doit gérer le temps et le lieu, chaque station présente une réflexion sur l'organisation du camp et du crime.
3. **Le matériel historique :** Aider le visiteur à comprendre une situation qui s'est produite dans le camp, à l'aide d'une photo, d'une carte, d'un texte, un témoignage, les visiteurs sont donc moins dépendants du guide, ils ont leurs propres impressions, c'est un moyen de les amener à réfléchir davantage grâce aux sources historiques. Grâce à ce matériel historique (photos, témoignages), les visiteurs découvrent que le crime était à proximité des

habitations, dans un environnement proche des populations.

4. **Les questions :** il est important de poser des questions, poser de bonnes questions amène le guide à fournir une bonne réponse, d'où une maîtrise de l'histoire des camps et de la déportation. Avoir une réponse précise c'est aider le visiteur à comprendre et construire un lien entre l'environnement et le camp.

Pour conclure ces 3 journées : L'enseignement doit respecter les programmes classiques, l'Histoire ce n'est pas uniquement de la théorie, il faut s'ouvrir vers d'autres réflexions (ateliers de théâtre, de photos, écriture de texte) ces objectifs amènent les jeunes à s'investir, à se passionner, les jeunes interviennent dans la création de textes, dans la chorégraphie. ■

MÉMOIRE & VIGILANCE

JOURNAL TRIMESTRIEL DE L'AFMD

(association loi de 1901)

31 boulevard Saint-Germain

75005 Paris

Tél. : 01 43 25 84 98

Fax : 01 43 29 58 92

E-mail : afmd@afmd.asso.fr

Site Internet : www.afmd.asso.fr

RÉDACTEUR EN CHEF

Lamaï Becher

RÉDACTION

Catherine Breton, Laura Eisenbach,

Lamaï Becher

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Françoise Bulfay

N° de commission paritaire : 0518G78817

N° ISSN : 1288-1260

Prix du numéro : 4 euros

Abonnement : 16 euros

IMPRESSION ET ROUTAGE



19 rue Frédéric Lemaître
75020 Paris